

Registre des délibérations de Commune de Beaumont du Gatinais
Séance du Jeudi 27 Février 2025

L'an 2025 et le 27 Février à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu autorisé par Monsieur Le Sous-Préfet, MAIRIE 1 rue Montgaudier sous la présidence de POZO Nicolas Maire

M. POZO Nicolas, Maire, Mmes : CÔME Valérie, DE SOUSA MARQUES Anne, JAMESSE Patricia, LECHARME-BENOIST Sylvie, MASSYN Caroline, JAIRE Jean-Claude, TRIPET Philippe

Excusés : FOREST Christiane,

Excusés ayant donné procuration : GALLICE Nicolas donne procuration à MASSYN Caroline,

Absents : MONCEL Lilas, CLÉDIÈRE Philippe, SIMON Cédric, BROSSIER Olivier

Secrétaire de séance : Jean claude JAIRE

Date de la convocation : Lundi 10 février 2025

Date d'affichage : 10/02/2025

Ouverture de séance : 19h00

Approbation du conseil Municipal du 30 janvier 2025

A l'unanimité (pour : 6 contre : 0 abstentions : 2 (JAIRE/MASSYN))

SOMMAIRE

Demande d'aide financière auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif

Approbation " du pilotage, de la coordination et le relais financier des travaux de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif réalisées sous maîtrise d'ouvrage privée

Autorisation à signer une convention de partenariat " études " signées entre les particuliers et la collectivité

OBJET DE LA DELIBERATION :

Demande d'aide financière auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif

M'autorisez vous à déposer une demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif

A l'unanimité (pour : 9 contre : 0 abstentions : 0)
réf : 1_27_02_2025

OBJET DE LA DELIBERATION :

Approbation " du pilotage, de la coordination et le relais financier des travaux de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif réalisées sous maîtrise d'ouvrage privée.

M'autorisez-vous à piloter, coordonnée et également être le relais financier des travaux de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif réalisées sous maîtrise d'ouvrage privée.

A l'unanimité (pour : 9 contre : 0 abstentions : 0)
réf : 2_27_02_2025

OBJET DE LA DELIBERATION :

Autorisation à signer une convention de partenariat " études " signées entre les particuliers et la collectivité

M'autorisez vous à signer la convention de partenariat d'étude entre les particuliers et la collectivité

A l'unanimité (pour : 9 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 3_27_02_2025

COMMUNICATION DES DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SA DELEGATION DE POUVOIR (1er octobre 2020)

Monsieur le Maire rend compte des décisions relatives à l'exercice des droits de préemption en vertu de la délégation reçue par le conseil municipal en date du 01/10/2020. Il en résulte que le Maire est tenu de procéder à une information récapitulative des déclarations d'intention d'aliéner déposées et des décisions de préemption ou de non-préemption. Nous avons reçu une déclaration d'intention d'aliéner qui concerne :

-6/2025 AD 140,141,142

-7/2025 AE 68, 69

AFFAIRES DIVERSES / COMPLEMENT DE COMPTE RENDU :

- Mme Jamesse demande qu'une date soit défini pour la Commission des finances. La date retenue est le 19 mars à 14h
- Mme Massyn demande une explication sur le ramassage des ordures ménagères. Mr Le maire explique pourquoi cela n'est plus fait. Mme come demande qu'un message soit mis dans le petit beaumontois pour expliquer à la population.
- Mme Côme, demande si la mairie donne des produits contre les rats. Mr le maire affirme que la mairie ne donne aucun produit.
- Mme Côme demande le positionnement de la commune sur les particuliers qui brûle chez eux. Mr le Maire rappelle que la loi interdit de brûler.
- Mme Côme informe que le pont du barrage du Parrey les fixations de la barrière ne tiennent plus.
- Mme De sousa fait un retour sur le tournage d'un potentiel film sur la commune
- Mme de Sousa fait un retour sur les aides apportées par le CCAS ainsi que la prochaine réunion de CCAS le 13 mars à 19h15.

La séance est levée à 20h15

POZO Nicolas Maire



le secrétaire Mr Jaire Jean-claude